

Ecrit par le 14 février 2026

Cambriolage : le Vaucluse reste un des départements les plus touchés de France



A l'approche des vacances d'été, période particulièrement propice aux intrusions, [l'assurance en ligne Leocare](#) a réalisé une étude sur l'évolution des cambriolages en France. Le Vaucluse apparaît en 7^e position des départements les plus touchés dans ce classement où les Bouches-du-Rhône arrivent en tête.

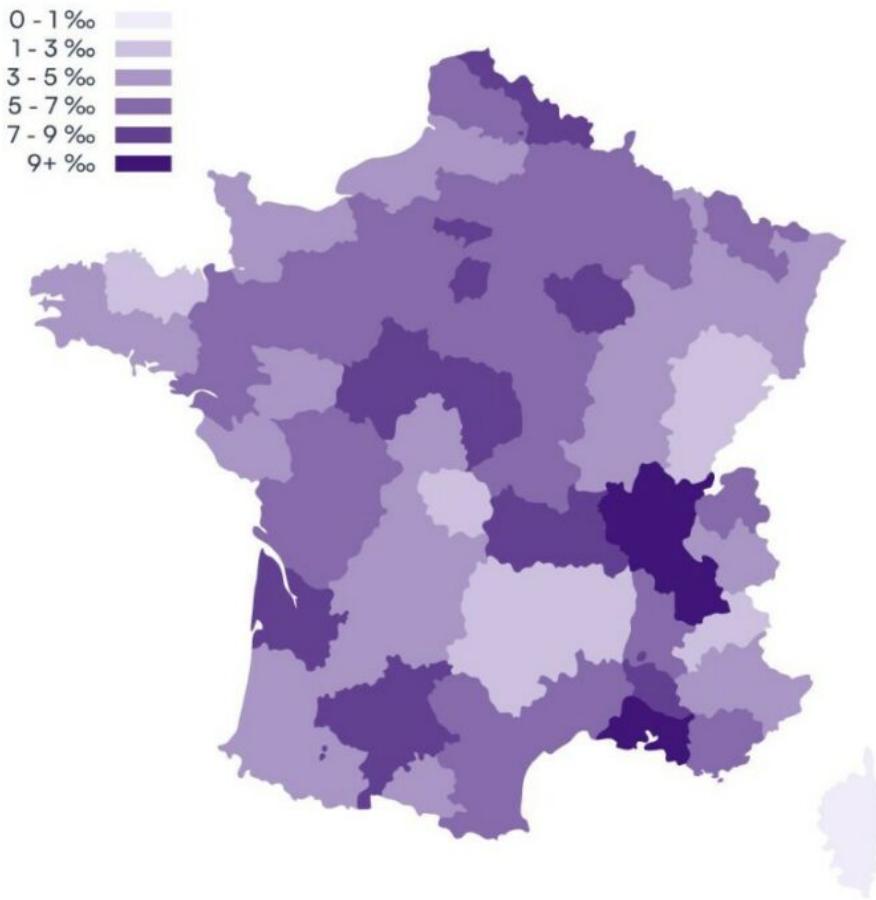
En 2024, plus de 218 700 logements ont été cambriolés, soit un toutes les 2 minutes et 24 secondes. Si les grandes agglomérations restent touchées, ce sont désormais les zones rurales qui subissent de plein fouet ce fléau, avec une nette intensification du phénomène. Cette mutation s'explique par des méthodes d'intrusion de plus en plus élaborées et l'action de réseaux criminels parfaitement organisés, capables d'opérer avec efficacité et discrétion.

Un phénomène en pleine mutation

En 2024, le nombre de cambriolages a augmenté de 3% par rapport à 2023, avec une évolution marquante vers les zones rurales, où certains départements comme la Corrèze, la Mayenne ou l'Ille-et-

Ecrit par le 14 février 2026

Vilaine enregistrent des hausses records dépassant les 40%. Les cambrioleurs opèrent majoritairement la nuit (50,3% des cas), mais restent actifs aussi l'après-midi (30,2%) et dans une moindre mesure le matin (19,3%). Les périodes les plus propices restent les vacances scolaires, l'été et les fêtes de fin d'année.



Taux de cambriolage pour 1 000 habitants en 2024. Crédit : Leocare

« Le cambriolage se modernise, se déplace, et devient plus intelligent. »

Christophe Dandois, co-fondateur de Leocare

En parallèle, les techniques employées se complexifient (voir les 2 tableaux en fin d'article). Si l'effraction classique – via porte, fenêtre ou garage – demeure fréquente, une recrudescence d'intrusions sans effraction, facilitées par des portes mal fermées ou des clés détournées est de plus en plus observée. Les voleurs utilisent également des méthodes discrètes comme le crochetage ou le 'bumping', qui ne

Ecrit par le 14 février 2026

laisquent aucune trace visible.

Des moyens de plus en plus sophistiqués

À cela s'ajoutent des moyens technologiques avancés tels que les brouilleurs d'ondes, capables de neutraliser les systèmes d'alarme, ou le piratage des caméras connectées. Certains usurpent même l'identité de professionnels (agents EDF, livreurs...) pour s'introduire dans les logements. Le repérage est souvent minutieux : observations des habitudes, marquages discrets, voire survols par drone. Ces méthodes, de plus en plus sophistiquées, témoignent d'une organisation structurée et d'une connaissance fine des dispositifs de sécurité. Les malfaiteurs n'hésitent plus à investir du temps et des ressources pour cibler précisément les lieux à cambrioler.

Le Vaucluse dans le top 10 des départements les plus touchés

Comme en 2022, les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse font partie des départements comptant le plus grand nombre de cambriolages. Point positif cependant, en Vaucluse leur nombre est en régression de -8,3% en 2024.

L'étude de Leocare met ainsi en lumière les départements les plus touchés par les cambriolages en 2024, révélant des taux particulièrement élevés d'infractions par habitant.

Rang	Département	Pour mille habitants
1	Bouches-du-Rhône	9,4 %
2	Isère	9,1 %
3	Gironde	8,7 %
4	Rhône	8,6 %
5	Ain	8,5 %
6	Haute-Garonne	8,3 %
7	Vaucluse	8,1 %
8	Cher	8 %
9	Seine-Saint-Denis	7,8 %
10	Indre-et-Loire	7,5 %

Taux de cambriolage pour 1 000 habitants en 2024. Crédit : Leocare

En tête du classement, les Bouches-du-Rhône enregistrent un taux de 9,4 cambriolages pour 1 000 habitants, juste devant l'Isère (9,1%) et la Gironde (8,7%). D'autres départements très urbanisés ou à forte densité de population suivent de près : le Rhône (8,6%), l'Ain (8,5%) puis la Haute-Garonne avec 8,3 cambriolages pour 1 000 habitants. Les départements du Vaucluse et de l'Indre-et-Loire complètent ce top 10, illustrant une réalité désormais bien ancrée : le risque de cambriolage ne se limite plus à quelques zones sensibles, mais s'étend à une grande diversité de territoires, ruraux comme urbains.

« Les chiffres sont là, et ils parlent d'eux-mêmes : le cambriolage se modernise, se déplace, et devient

Ecrit par le 14 février 2026

plus intelligent, constate [Christophe Dandois](#), co-fondateur de Leocare. Nous ne sommes plus dans une logique de casse à l'ancienne, mais face à des intrusions ingénieuses, souvent indétectables, qui exploitent nos routines, nos absences et parfois nos propres objets connectés. Protéger son logement aujourd'hui, ce n'est pas seulement poser une serrure ou une alarme : c'est anticiper, surveiller, et partager les bonnes pratiques à l'échelle du quartier. Chez Leocare, nous pensons que la sécurité de demain repose autant sur la technologie que sur la solidarité locale. »

L.G.

Méthodes classiques

Effraction classique

Forçage de porte, fenêtre ou garage à l'aide d'outils (pied-de-biche, masse...). Bruyant mais encore courant.

Intrusion sans effraction

Entrée par une porte ou fenêtre mal fermée, ou avec une clé volée/copiée/cachée. Aucune trace visible.

Crochetage

Ouverture de la serrure sans l'abîmer grâce à des outils spécifiques. Silencieux et indétectable.

Ecrit par le 14 février 2026

Nouvelles méthodes

Bumping	Utilisation d'une fausse clé frappée dans la serrure pour déverrouiller sans laisser de trace.
Brouilleur d'ondes	Neutralisation des alarmes et capteurs sans fil en bloquant leur signal.
Usurpation d'identité	Faux agents ou livreurs entrant sous prétexte professionnel pour repérer ou tester les lieux.
Usage de drones	Surveillance du quartier, observation des habitudes, signes discrets sur les façades par l'utilisation de drones.
Piratage de caméras	Prise de contrôle à distance de caméras connectées mal sécurisées pour surveiller les lieux en direct.
Bandes organisées	Groupes mobiles et structurés, avec rôles bien définis, agissant rapidement sur plusieurs cibles.
Technique de la feuille blanche	Technique qui consiste à glisser une feuille ou un prospectus dans l'encoignure de la porte d'un logement. Si le papier n'est pas déplacé pendant plusieurs jours, cela indique aux cambrioleurs que le domicile est probablement inoccupé.

Avec Coinstar, le pouvoir d'achat des Vauclusiens mis en pièces

Ecrit par le 14 février 2026



Et si les petites pièces faisaient les grandes vacances ? À l'heure où les vacances pèsent de plus en plus sur le budget des ménages, chaque euro retrouvé peut devenir précieux. Tirelires vidées, euros retrouvés, vide-poches siphonnés, épargne dormante... Faire la chasse à ses petites pièces peut ainsi s'avérer fort utile pour payer un barbecue en famille, les imprévus de l'été ou tout simplement ses courses du quotidien.

A l'occasion de la saison estivale, [Coinstar France](#), leader des bornes de conversion de pièces en bons d'achat, constate un renforcement de son activité jusqu'à près de 35%.

En France métropolitaine, c'est en Île-de-France (+33,6%) que l'on retrouve la plus forte hausse par rapport à la moyenne mensuelle annuelle dans l'utilisation de ces bornes de recyclage de pièces installées dans des hypermarchés ou des supermarchés.

La région parisienne devance la Normandie (+33,4%), la Bretagne (+32,7%) et les Pays-de-la-Loire (+32,4%).

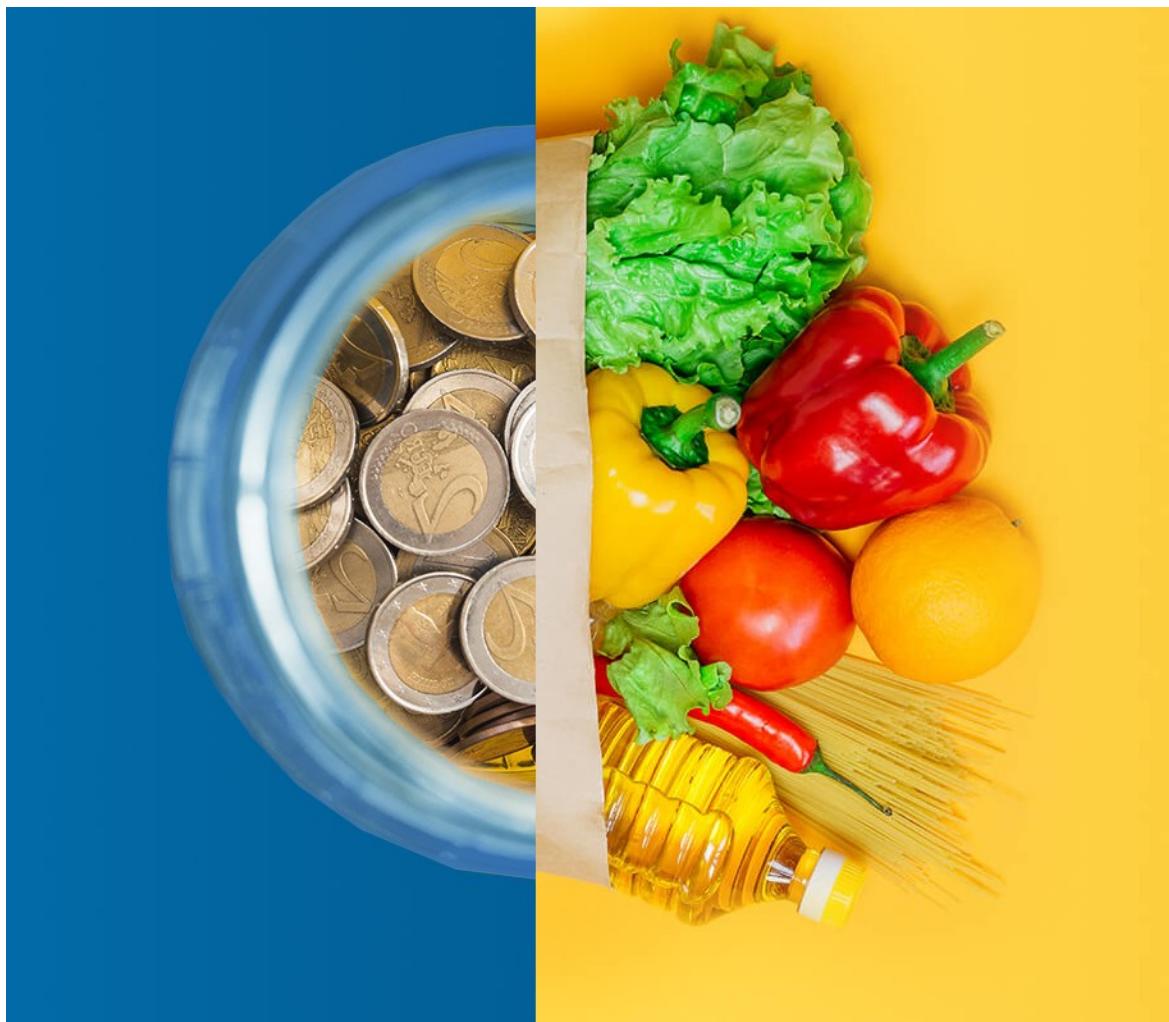
Pour Coinstar France, l'analyse des points de vente révèle que les zones touristiques ou les régions côtières concentrent les plus fortes hausses. Dans certaines villes, l'activité estivale dépasse largement celle du reste de l'année comme à Millau en Occitanie (+27%), Lannilis en Bretagne (+18,6%), Nice (+12%) ou bien encore Bretignolles-sur-Mer en Vendée (+8,7%)

« Trier ses affaires, vider ses tiroirs ou ses tirelires devient un réflexe. »

Ecrit par le 14 février 2026

Morgan Reyrolle, directeur opérationnel de Coinstar France.

« L'été, les Français retrouvent du temps, rentrent dans leur région d'origine ou partent en vacances. Trier ses affaires, vider ses tiroirs ou ses tirelires devient un réflexe. Et nos bornes Coinstar répondent à cette envie de transformer les pièces oubliées en bons utiles, immédiatement disponibles en magasin », explique [Morgan Reyrolle](#), directeur opérationnel de Coinstar France.



Les bornes Coinstar permettent de transformer ses pièces en bon d'achat dans les magasins les abritant. Crédit : DR

+15% en Vaucluse

En Vaucluse, cette hausse des transactions pendant l'été est estimée à +15%. Les villes ayant une borne connaissant les plus forts pics l'été sont Carpentras (+85%), Bollène (+69%) et Pertuis (+58%). En valeur, les bornes les plus performantes se situent au centre commercial E.Leclerc à Bollène, Auchan Le Pontet et Auchan-Mistral 7 à Avignon.

Ecrit par le 14 février 2026

13 points de ventes équipés en Vaucluse

Disponibles dans plus de 1 350 points de vente partout en France dont 13 en Vaucluse, les bornes Coinstar et Eurocycleur permettent de déposer ses pièces en vrac pour obtenir un bon d'achat immédiat, utilisable dans le magasin où il a été émis. « Ce succès est celui d'un service accessible, malin et durable, qui redonne de la valeur à la petite monnaie. Dans un contexte où chaque euro compte, nos bornes de recyclage de pièces s'imposent comme une solution concrète pour le pouvoir d'achat des Français », insiste Morgan Reyrolle.

625 millions de pièces traitées en France pour près de 45M€

Coinstar France compte et redistribue dans l'économie française près de 45M€ de pièces par an, soit 625 millions de pièces dans les petites, moyennes et grandes surfaces alimentaires. La filiale française commercialise 2 types de bornes, Coinstar et Eurocycleur.

Fondé aux États-Unis il y a 30 ans, le groupe Coinstar possède le plus large réseau de bornes automatiques de comptage de pièces en self-service. Présent dans 8 pays avec plus de 26 000 bornes, Coinstar compte chaque année plus de 34 milliards de pièces pour une valeur de près de 3 milliards de dollars.

Avec 'Quand VIN le soir', Rasteau invite à fêter son double cru classé pour son Vin Doux Naturel et pour ses rouges secs

Ecrit par le 14 février 2026



Rasteau se distingue grâce à ces deux appellations d'origine contrôlée. Et l'œnotourisme est une donnée incontournable pour ce village de moins de 800 habitants, entre Cairanne et Séguret, arrosé par l'Ouvèze. D'où la 8e édition de 'Quand VIN le soir' le mercredi 23 et ce jeudi 31 juillet pour mettre en valeur le travail des vignerons de Rasteau, la robe ambrée couleur abricot, les arômes de fruits secs et de miel de son vin doux moelleux à base de grenache qui se décline en nuances de blanc, de gris et de noir.

Reconnue par l'INAO depuis 1944, cette appellation, petite mais réputée, ne couvre que 19 hectares et produit environ 550hl par an. Quant à son rouge tannique, structuré et équilibré, devenu cru en 2010 avec son trio majeur de cépages, grenache, syrah et mourvèdre, il occupe 935 hectares qui donnent un peu plus de 28 000hl de vin par an pour accompagner daubes et civets. Des vignes plein sud, qui plongent leurs racines au milieu de galets roulés de quartz et de calcaires gris, à l'ouest des fameuses Dentelles de Montmirail.

Pour ses soirées-guinguettes entre wine-bar, tonneaux et food-trucks et ambiance musicale, les producteurs des Domaines Martin, Girasols, Grand Nicolet, Beau Mistral, Escaravailles, Trapadis, Frapadis, Giradière Charavin ou Nymphes du Grands Jas mettent les petits plats dans les grands pour attirer les amateurs de vins denses et généreux et partager un moment nature.

Ecrit par le 14 février 2026

Et pour ceux qui les auraient ratés en juillet, rendez-vous le jeudi 14 août pour 'La Nuit du Vin', une occasion de revisiter des valeurs ancrées dans le terroir mais aussi tournées vers l'avenir avec une nouvelle génération de vignerons qui, depuis un siècle, marchent dans les pas de leurs aînés tout en innovant, en captant les tendances d'aujourd'hui et en proposant des vins plus frais, plus légers et en version « cocktail » à la pêche blanche, au melon ou au citron vert.

Contact : 04 90 50 02 16

Risque incendie : quasiment tous les massifs de Vaucluse interdits d'accès

Ecrit par le 14 février 2026



En raison des conditions météorologiques prévues ce jour — lundi 28 juillet —, et le niveau de risque d'incendie de forêt étant jugé très sévère, la préfecture de Vaucluse interdit l'accès à bon nombre de massifs forestiers du département.

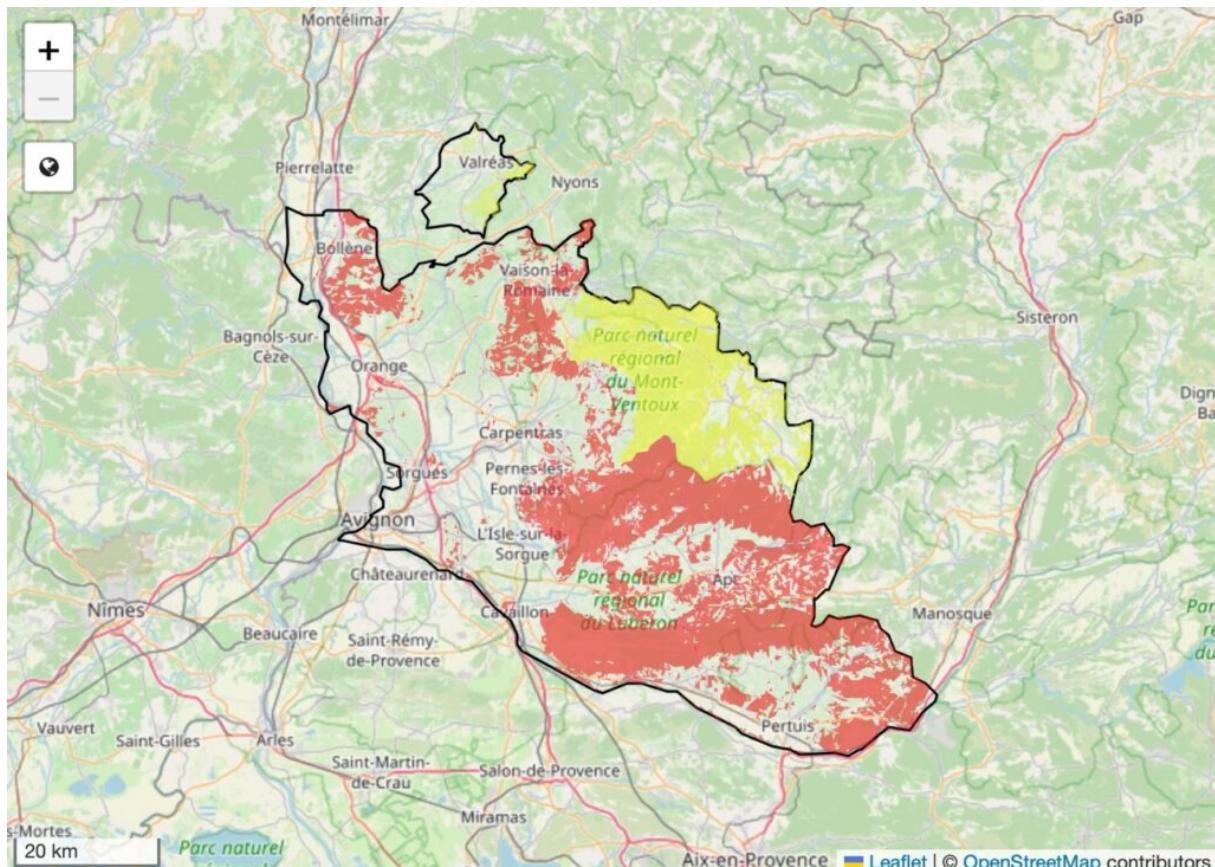
En application de l'arrêté préfectoral du 29 mars 2023, l'accès à l'ensemble des massifs forestiers du département de Vaucluse, à l'exception de ceux de l'Enclave des Papes et du Ventoux, est interdit toute la journée.

L'interdiction d'accès et de circulation concerne donc les massifs de Bollène-Uchaux, les Dentelles de Montmirail, Rasteau-Cairanne, la Colline du Pays Voconces, la Plaine du Comtat, la Vallée du Rhône, le Petit Luberon, les Monts de Vaucluse, la Vallée d'Apt, le Grand Luberon, les Collines de basse Durance.

Seuls les sites bénéficiant d'une dérogation et les groupes accompagnés par un professionnel ayant suivi un parcours de formation spécifique sont autorisés. Les travaux, eux aussi, sont autorisés entre de 5h à

Ecrit par le 14 février 2026

13h.



La préfecture de Vaucluse appelle à la prudence de chacun au sein des massifs forestiers dont l'accès est autorisé et rappelle qu'il rest interdit de fumer, d'allumer du feu, de circuler ou stationner, même temporairement, sur les pistes DFCI sont réservées aux secours. En cas d'incendie, il faut contacter le 18 ou le 112, en précisant clairement sa localisation et en s'éloignant de la zone d'incendie.

La recette de thon rouge de Méditerranée du chef Vincenzo Regine

Ecrit par le 14 février 2026



Vincenzo Regine est le chef du [Domaine des Andéols](#), situé à Saint-Saturnin-lès-Apt. Pour régaler vos papilles et celles de vos proches, il vous dévoile sa recette de thon rouge de Méditerranée en feuille de brick, avec granité aux baies roses, émulsion à la salicorne et poutargue.

Recette pour 4 personnes

Le thon :

- 500 gr de coeur de filet Thon rouge de Méditerranée
- 2 feuilles de brick

Couper le thon en rectangle de 10cm de long sur 2cm coté. Tailler la feuille de brick à la taille du thon. Beurrer la feuille de brick saler et poivrer le thon puis roulez la feuille de brick. Réserver au frais.

Siphon salicorne :

- 300 gr de crème
- 150 gr de salicorne
- 10 gr de sel

Chauder la crème avec la salicorne et le sel, une fois à ébullition laisser infuser la salicorne pendant 1 heure, mixer le tout passer au chinois et mettre en siphon puis gazer 2 fois.

Ecrit par le 14 février 2026

Gel de mangues :

- 100 gr de jus de mangue
- 3 gr d'agar agar
- 3 gr de maïzena

Chauffer le jus de mangue, ajouter les poudres et porter à ébullition en mélangeant. Réserver au frais puis une fois pris, mixer au thermomix.

Granité baie rose :

- 500 cl d'eau
- 100 gr de sucre
- 10 gr de baie rose

Chauffer l'eau et le sucre à ébullition, sortir du feu et ajouter la baie rose écrasé, filmer puis laisser infusé 1 heure. Passer le liquide au chinois étamine et mettre au congélateur une fois refroidi.

Finitions et montage de l'assiette:

Dans une poêle très chaude avec un filet d'huile d'olive, snacker rapidement le thon rouge en feuille de brick, puis couper en deux.

Le positionner au centre de l'assiette et puis disposer le gel de mangue et quatre petits morceaux de mangue fraîche coupés très finement et roulés.

Ajouter des petites branches de salicorne fraîche.

Dans un deuxième assiette disposer le siphon à la salicorne avec la poutargue râpée.

Dans un troisième assiette disposer le granité précédemment congelé et parsemer avec de la baie rose séchée et écrasée finement.

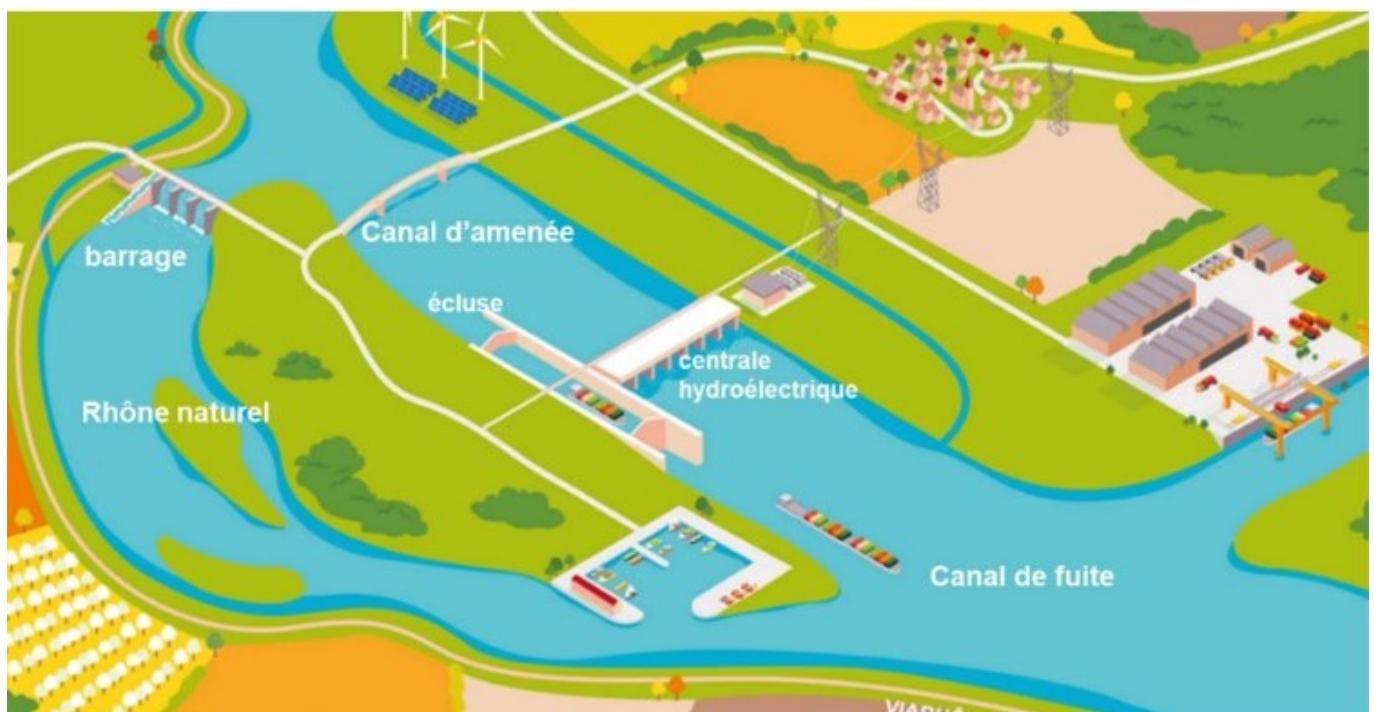
Ecrit par le 14 février 2026



DR

(Vidéo) La CNR vigilante à la présence humaine aux abords du Rhône

Ecrit par le 14 février 2026



La Compagnie Nationale du Rhône -CNR- renforce, durant l'été, sa campagne annuelle de prévention, car la fréquentation accrue des berges durant la période estivale, par le public, nécessite une plus grande vigilance face au risque d'augmentation du niveau d'eau en aval des barrages.

Même par beau temps, l'eau du Rhône peut monter rapidement et recouvrir les îles et bancs de gravier. La CNR préconise de rester sur les berges et de ne pas s'aventurer dans le lit du Rhône. Elle réclame une surveillance accrue pour les enfants jouant au bord de l'eau, moins conscients du danger. Dès que l'eau du fleuve monte, il faut immédiatement rejoindre les berges. Enfin, il est nécessaire de respecter la signalisation aux abords du fleuve.

Plus de 400 présences humaines en zones interdites d'accès au public

Traditionnellement, depuis fin juin et jusqu'à fin août, une quinzaine de chargés de prévention surveillent les abords des berges du Rhône car, sur les 10 dernières années, la CNR a recensé sur le Rhône plus de 400 présences dans des zones interdites d'accès au public, pourtant signalées par des panneaux, la plupart à proximité des barrages hydroélectriques. Ils vont au contact des touristes, des promeneurs, des pêcheurs, des navigateurs et des pratiquants de sports nautiques pour rappeler les consignes de sécurité et appeler à la prudence. CNR animera en parallèle des points d'information et de sensibilisation des parties prenantes locales en vallée du Rhône.

Ecrit par le 14 février 2026



Copyright CNR Communication

Des personnes isolées sur des îlots secourues par les sapeurs-pompiers

Si dans la majorité des cas, ces comportements à risques ont pu être constatés sans occasionner d'incident, le danger reste présent. À deux reprises aux mois de mai et juin 2024, les pompiers ont secouru des personnes isolées sur des îlots, incapables de rejoindre la berge, lors de la montée rapide de l'eau. La vigilance des usagers reste le premier rempart contre le risque, notamment dans les secteurs du Rhône dit 'naturels' ou 'Vieux Rhône', situés à l'aval des barrages, où il peut être risqué de s'aventurer dans le lit du fleuve, sur les îles ou les bancs de gravier.

Des débits variables pour alimenter les centrales hydroélectriques

En période normale d'exploitation, les barrages deviennent une partie de l'eau du Rhône dans un canal d'aménée, pour que le débit soit turbiné par la centrale hydroélectrique, avant de rejoindre le fleuve à l'aval de la centrale. Il arrive parfois que les turbines des centrales hydroélectriques soient arrêtées ou que le débit dépasse leur capacité de turbinage. L'eau doit alors transiter par le barrage vers le Rhône naturel.

En période normale d'exploitation, les barrages deviennent une partie de l'eau du Rhône dans un canal d'aménée, pour que le débit soit turbiné par la centrale hydroélectrique, avant de rejoindre le fleuve à l'aval de la centrale. Il arrive parfois que les turbines des centrales hydroélectriques soient arrêtées ou que le débit dépasse leur capacité de turbinage. L'eau doit alors transiter par le barrage vers le Rhône naturel.

Des lâchers d'alerte

Les vannes du barrage s'ouvrent alors par paliers successifs selon la procédure dite de 'lâcher d'alerte'. Cela entraîne une variation du niveau d'eau à l'aval afin de signaler aux personnes présentes dans le lit du fleuve qu'elles doivent rapidement regagner les berges pour se mettre en sécurité. À la fin du lâcher d'alerte, l'ouverture du barrage se poursuit et conduit à une élévation rapide et importante du niveau d'eau et de la vitesse du courant. Indépendamment des conditions météorologiques ou de saison, un barrage peut s'ouvrir tous les jours, voire plusieurs fois dans la journée.

Ecrit par le 14 février 2026

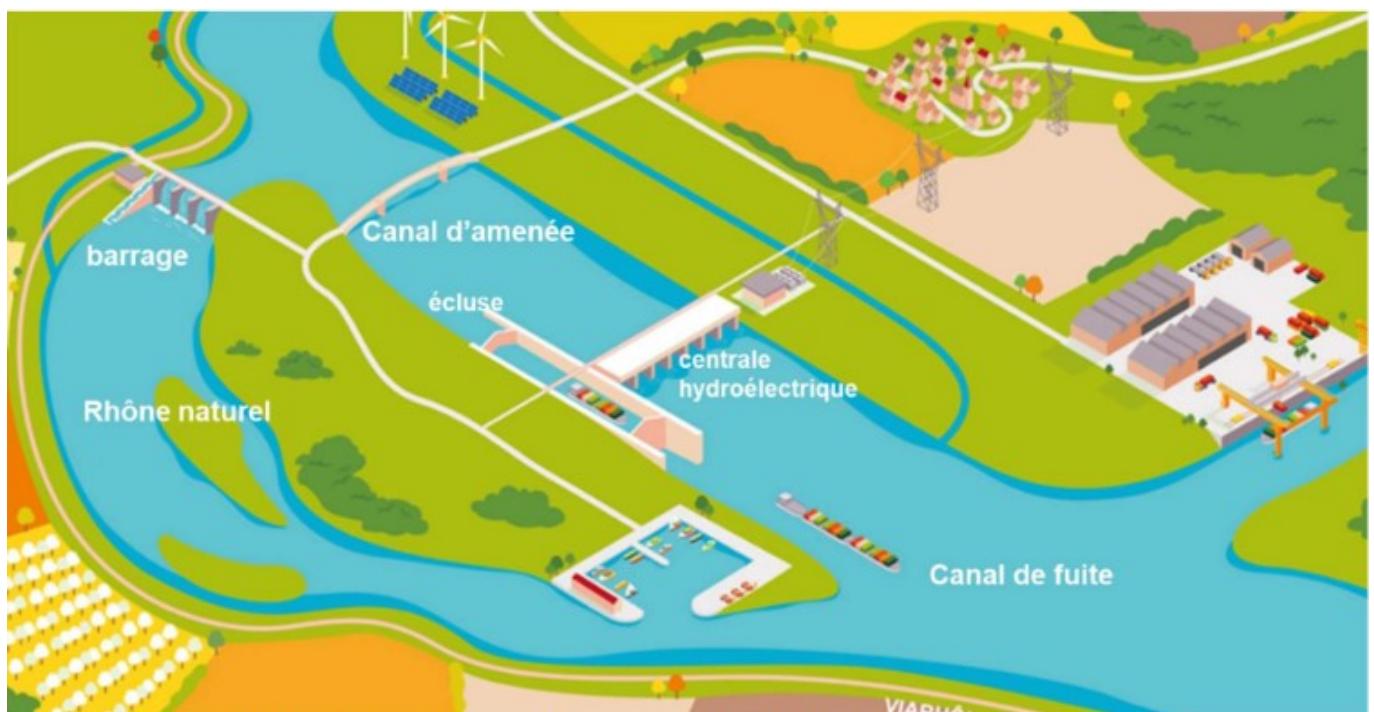


Schéma type d'un aménagement hydroélectrique sur le Rhône

Copyright CNR Communication

Les différents média de prévention

Comme chaque année, la campagne de sensibilisation du public s'appuie sur un site internet dédié : www.cnr-louloutelaloutre.fr. La CNR a installé 500 panneaux permanents d'information sur les berges du Rhône, de Génissiat à la Méditerranée, dont 300 panneaux signalant les zones interdites d'accès. Ces mesures sont déployées en partenariat avec l'ensemble des acteurs concernés de la vallée du Rhône : préfectures, collectivités locales, fédérations de pêche et de chasse, écoles gendarmes, pompiers, associations, zones de loisirs...

L'action de prévention du risque de montée des eaux aux abords du Rhône

Les actions de prévention du risque de montées des eaux aux abords du Rhône s'accompagnent de supports de prévention et d'information mis à disposition des usagers : Un dépliant traduit en 5 langues ; De l'affichage dans les principaux lieux touristiques ; Un site internet dédié : www.cnr-louloutelaloutre.fr ; Des vidéos pédagogiques relayées sur le site internet et les réseaux sociaux de CNR ; Un QR code renvoyant au site internet de la campagne sur l'ensemble des supports de communication ; Un dispositif de prévention géolocalisé pour les utilisateurs de l'application et du site internet météo France se trouvant à proximité du Rhône.

En savoir plus

La CNR (Compagnie Nationale du Rhône) est le 1er producteur français d'électricité 100 % renouvelable avec une puissance installée de plus de 4 000 MW. La CNR transforme l'énergie de l'eau du Rhône, dont

Ecrit par le 14 février 2026

elle détient la concession depuis 1934, et valorise l'énergie du vent et du soleil avec 120 parcs éoliens et photovoltaïques sur le territoire national. Cette activité d'énergéticien lui permet de financer ses deux autres missions historiques - la gestion et le développement du transport fluvial et l'irrigation des terres agricoles - et ses missions d'intérêt général ([Plans 5Rhône](#)). CNR est la seule société anonyme d'intérêt général en France. Son capital est majoritairement public (183 collectivités locales et établissements publics, groupe Caisse des Dépôts) avec Engie comme actionnaire industriel de référence. La loi Aménagement du Rhône du 28 février 2022 a prolongé la concession de la CNR jusqu'en 2041.

Des panneaux solaires sur la véloroute ViaRhôna



La recherche de surfaces disponibles pour l'installation de panneaux photovoltaïques, sans impacter les milieux naturels est un vrai défi. Du côté de Caderousse (Vaucluse), la Compagnie Nationale du Rhône, vient d'annoncer la mise en service dans les prochaines semaines d'ombrières photovoltaïques au-dessus de la véloroute ViaRhôna, sur presque 1 kilomètre.

En construction depuis janvier dernier, ce parc de panneaux photovoltaïque longitudinal est une première. Il comporte 6 sections et totalise 900 mètres de longueur. Installé sur la véloroute ViaRhôna reliant la Suisse à la Camargue, sur la commune de Caderousse, il sera mis en service à la fin de l'été. La production d'électricité est estimée à 1 300 mégawattheure (MWh) par an, soit l'équivalent de la consommation de près d'un milliers de personnes.

Ecrit par le 14 février 2026

Le projet de Caderousse est pionnier en la matière

Sur des projets de cette nature où les liaisons de transport du courant produit sont grandes il fallait trouver une solution pour limiter les pertes d'énergie explique la Compagnie Nationale du Rhône. Pour relever ce défi, cette dernière s'est associée à NEXANS, Schneider Electric, la SNCF et SuperGrid Institute pour mettre au point une architecture électrique utilisant le courant continu à haute tension. Cette technologie sera utilisée pour la première fois dans de telles conditions.

Après les parkings des centres commerciaux, ou encore la reconversion d'anciennes gravières, la Compagnie Nationale du Rhône ouvre avec les véloroutes un nouveau filon pour l'installation de panneaux photovoltaïques. En France, on compte actuellement pas moins de 15 000 km de véloroute. Si à cela on ajoute les abords de routes, autoroutes, voies de chemin de fer, canaux l'objectif de production d'énergie solaire à l'horizon 2030 pourrait être atteint (60 GWc) sans prendre sur les terres agricoles ou les milieux naturels. Rien que pour les routes la Compagnie Nationale du Rhône estime que 28 000 km de routes seraient compatibles. Utiliser des surfaces déjà artificialisées sans remettre en question leur fonction première est une idée qui devrait faire son chemin.

Dominique Santoni : "C'est très facile d'être généreux avec l'argent des autres"

Ecrit par le 14 février 2026



Entre une situation politique chaotique, tant au national qu'à l'international, et une conjoncture économique incertaine, le Conseil départemental de Vaucluse se félicite de sa gestion maîtrisée des finances. Et malgré les nouveaux efforts demandés, Dominique Santoni, sa présidente, n'entend pas ralentir le rythme de l'action départementale.

■ Si politiquement l'année 2024 a été marquée par une grande incertitude au niveau national, il y a quand même eu des motifs de réjouissance en Vaucluse, notamment les célébrations autour du passage de la flamme olympique dans le département ?

« Cela a été une vraie réussite qui rappelle l'importance de conserver des grands événements populaires. Cela crée de la ferveur, du rassemblement, de l'appartenance et cela met le département en valeur. Quoi de mieux pour garder de l'attractivité et de la visibilité que de 'vendre' aussi un peu de rêve comme on peut le faire également avec le Tour de France qui fait son retour au sommet du Ventoux cette année. On ne peut pas se contenter de parler seulement de ce qui va mal. Il faut être en permanence dans la dynamique de l'attractivité car derrière c'est de l'économie et de l'emploi. Il faut donner envie de Vaucluse.»

Ecrit par le 14 février 2026

Vaucluse Provence attractivité : continuer de donner envie de Vaucluse

■ Difficile pourtant de faire l'impasse sur ce qui va mal actuellement. Je pense notamment à la période d'instabilité que nous vivons depuis la dissolution. Le monde politique est comme suspendu depuis, tout comme le secteur économique d'ailleurs ?

« C'est vrai que, ces derniers mois, nous avons été dans une situation très particulière puisqu'il a fallu que nous fassions un budget départemental sans avoir de budget national. La seule certitude que nous avions à ce moment-là, c'est que nous savions qu'il y aurait de gros efforts à faire. Le gouvernement Barnier est tombé et désormais c'est celui de François Bayrou. Au final, nous savons déjà qu'avec toutes les mesures qui nous sont imposées, le Département a dû faire au moins 13 M€ d'économie sur son budget 2025, dont le vote a été exceptionnellement reporté début janvier. »

« Nous avons effectivement la chance d'avoir une situation financière assez saine. »

Dominique Santoni

■ À ces 13 M€, pourraient s'ajouter d'autres économies que déciderait par la suite le gouvernement ?

« Je ne vois pas comment le gouvernement pourrait faire l'impasse de faire des économies sur les collectivités, même si on peut espérer qu'elles soient moindres que ce qui est annoncé régulièrement. Donc, s'il le faut, nous ferons un budget supplémentaire afin d'inclure les millions que l'on pourrait encore nous demander. Si c'est une situation très inconfortable pour les Vauclusiens, je ne suis cependant pas choquée que l'on sollicite une contribution collective. Je comprends très bien que l'on nous demande de participer à l'effort national. Si tout le monde participe un peu, nous devrions y arriver ensemble. Encore faut-il être juste et raisonnable. »

■ Depuis 2016 la dette de l'État s'est envolée de 68% alors que dans le même temps celle du Département a diminué d'un quart. En 2023, la chambre régionale de la Cour des comptes a estimé que le Vaucluse avait fait preuve ces dernières années d'une « gestion prudente et maîtrisée ». Dans ces conditions, comment faire de nouvelles économies quand elles ont été déjà réalisées ?

« Nous avons effectivement la chance d'avoir une situation financière assez saine. Cependant, il y a peut-être encore des économies à aller chercher en faisant preuve de bon sens. Je pense aux marchés que nous pouvons passer, aux prestataires que l'on pourrait réduire, aux possibilités de mutualisations. On peut également aller chercher des économies sur le fonctionnement. Nous ne sommes pas obligés de remplacer automatiquement tous les départs en retraite par exemple. »

Ecrit par le 14 février 2026

Chômage : le Vaucluse cancre de l'emploi en Région Sud

■ Il y a aussi le RSA (Revenu de solidarité active) sur lequel le Département a déjà réalisé de fortes économies ?

« La très grande majorité des personnes qui touchent le RSA sont des gens qui ont besoin d'être aidés. C'est pour cela que nous avons mis en place des dispositifs d'accompagnement et d'incitation à la reprise d'un emploi. Le RSA c'est avant tout une allocation ponctuelle qui doit permettre aux gens de retrouver du travail. Grâce à notre action, nous sommes ainsi passés d'un taux de retour à l'emploi des allocataires de 3% à 32%. Nous étions les derniers de la Région Sud dans ce domaine et nous sommes désormais les premiers. C'est bien, mais on a encore une certaine marge de manœuvre pour améliorer ces résultats. »

■ Mais, dans l'ensemble, les plus importantes économies ont déjà été réalisées en Vaucluse ?

« C'est clair qu'il y a des départements qui n'étaient pas aussi bien gérés. Pour eux, c'est certainement plus facile de tout réduire alors que nous allons avoir un peu plus de mal à le faire aujourd'hui car les principales économies nous les avons déjà réalisées. Nous allons tenter, toutefois, de le faire en allant chercher peut-être encore davantage de subventionnement. Même si la période est plus compliquée, notre pôle aménagement est, par exemple, allé chercher des dossiers de subvention que nous n'avions pas l'année dernière. On estime que nous aurons 2,5 M€ de recettes supplémentaires qu'on pourra récupérer sur des grands projets. On va donc poursuivre dans ce sens en s'appuyant notamment sur les très bonnes relations que nous avons avec la Région Sud. Il faut que nous continuions à travailler avec tout le monde et à favoriser les projets que nous pouvons bâtir en commun. »

« Nous maintiendrons nos niveaux d'investissement. »

Dominique Santoni

■ Justement, avec toutes ces perspectives d'économies, quelles peuvent être les conséquences pour la capacité d'investissement du Département qui constitue le premier donneur d'ordre public en Vaucluse ?

« Nous avons des compétences obligatoires, mais je ne peux pas me résoudre à gouverner en faisant uniquement du département un guichet social. Je trouve que la culture est quelque chose d'important, que le sport est quelque chose d'important, que la santé aussi, je trouve qu'on a des responsabilités vis-à-vis des Vauclusiens, que nous en avons aussi vis-à-vis des entreprises. Il y a des choses sur lesquelles il faut continuer à agir. On ne reviendra pas sur l'investissement. C'est pour cela que nous maintenons notre Plan pluriannuel d'investissement (PPI) à hauteur de 120 M€ par an. Au moment où l'économie est en souffrance, il n'est pas temps de lâcher nos élus, nos communes, nos EPCI, nos entreprises ou surtout nos agriculteurs qui subissent actuellement une très forte pression. Si, à un moment, il n'y a plus de

Ecrit par le 14 février 2026

commandes publiques, il y a un effondrement de tout le système qui va derrière. Nous maintiendrons nos niveaux d'investissement même s'il faut décaler quelques projets d'un an ou deux. »

■ Cela concerne les chantiers actuels ?

« Non. Cette éventualité ne concerne pas nos principales opérations comme l'échangeur de Bonpas, la nouvelle MDPH (Maison départementale pour les personnes handicapées), la déviation d'Orange ou bien encore Memento, le futur Pôle des patrimoines de Vaucluse dans la zone d'Agroparc. »

■ Lors de la dernière assemblée générale de l'Association des maires de Vaucluse (AMV) vous avez appelé à davantage de décentralisation ?

« Oui, car je trouve que ce que l'on demande aux collectivités locales de faire, nous le faisons bien. Et quand j'appelle à la décentralisation, c'est pour dire 'transférez-nous plus de choses, laissez-nous plus de liberté, plus d'autonomie'. Pour en revenir au RSA, moi, je trouve que c'est plutôt bien qu'on nous l'ait transféré. Parce que nous, les territoires, nous sommes en proximité. Nous savons de quoi nous parlons, alors que pour l'État c'est plus compliqué. Mais, en revanche, il faut qu'on nous transfère les crédits qui vont avec. Il ne faut pas nous demander de faire un job pour lequel on ne nous rémunère pas comme c'est le cas aujourd'hui. Et si on nous impose de nouvelles compétences sans les moyens ; nous dirons non. Prenez l'exemple des personnes handicapées : aujourd'hui, on va élargir l'assiette pour donner des allocations à davantage de personnes handicapées. C'est une très bonne chose, mais si on ne nous donne pas l'argent, nous ne pouvons pas le faire. C'est très facile d'être généreux avec l'argent des autres. »

[Salon des maires de Vaucluse : « Après les gilets jaunes, les écharpes tricolores ? »](#)

■ Davantage de décentralisation semble également difficile à envisager quand l'État n'a aucune confiance vis-à-vis des collectivités territoriales qu'il juge dépensières ?

« Quand on parle avec la préfecture, c'est-à-dire l'État décentralisé, nous sommes entendus et compris. C'est quand cela monte plus haut que ça devient plus compliqué. C'est ce qui, je pense, provoque le ras-le-bol des élus et des collectivités locales. On nous transfère des tas de choses et le discours est de nous dire 'on n'a pas confiance, vous êtes trop dépensières, vous devez le faire, mais sans argent'. Cela fait beaucoup. »

■ C'est pour cette raison que vous avez annulez les voeux cette année ?

« Ce n'est pas les quelques milliers d'euros que nous avons économisés qui changeront grand chose mais il est important de commencer à faire nos propres économies avant d'en demander aux autres. Surtout au moment où, dans le premier budget, le Sénat et l'Assemblée nationale proposaient des augmentations. C'est indécent. Dans cette logique, nous passons également de trois magazines du département à 2 cette année. Cela permettra d'économiser près de 100 000€. »

■ Après avoir rationalisé le foncier du Département vous avez aussi la volonté de réaliser des

Ecrit par le 14 février 2026

économies en matière d'énergie ?

« Il y a eu un gros travail qui a été fait sur notre patrimoine. Nous avons ainsi vendu des terrains et des locaux dont nous n'avions pas besoin. Il reste encore quelques 'gisements' de foncier car nous n'avons pas vocation à avoir autant d'immobilier. Pour l'énergie, 30% de notre électricité va être produite en autoconsommation. Pour cela nous allons notamment investir dans du photovoltaïque en toiture ainsi que les parkings, tout particulièrement dans les collèges. »

« Grand Delta Habitat a tenu ses engagements. »

Dominique Santoni

■ Côté logement social, plus personne ne semble aujourd'hui vous reprocher d'avoir cédé Vallis habitat au bailleur social Grand Delta Habitat ?

« Je crois qu'aujourd'hui si on avait gardé Vallis Habitat, nous serions dans une situation très délicate. D'abord financièrement, car c'est très compliqué quand on voit l'état des bailleurs sociaux. Puis, en termes de construction, car il y a une explosion des coûts du foncier ainsi que des taux d'intérêt. Grand Delta Habitat a tenu ses engagements puisqu'ils ont déjà rénové 800 logements là où Vallis Habitat en avait prévu 130. D'ailleurs, depuis la fusion, nous n'avons plus de remontées de terrain de maires ou d'élus mécontents. »

■ Justement, en matière de satisfaction, Vaucluse ingénierie, un outil d'assistance à la maîtrise d'ouvrage du Département, semble rencontrer un certain succès auprès des élus du territoire ?

« Vaucluse ingénierie, c'est une 'petite' idée que nous avons eue : proposer un outil d'assistance à la maîtrise d'ouvrage qui apporte à la fois une aide technique et une autre juridique aux communes vauclusiennes. Aujourd'hui, le Département est sûrement le premier partenaire des petites communes puisqu'une centaine d'entre elles, près des deux tiers du Vaucluse, travaille avec les équipes de Vaucluse d'Ingénierie. Ces dernières font même les recherches de subventions en étant en lien avec la Région. Pour les petites communes mais aussi certains EPCI désormais, ce soutien est très important sinon les projets ne sortent pas. »

[101 collectivités adhérentes à l'Agence départementale Vaucluse Ingénierie](#)

■ Aujourd'hui, vous estimatez enfin que le Vaucluse joue davantage collectif qu'auparavant ?

« Je crois que nous sommes dans un département où il y a un certain sens de l'intérêt général. Où nous arrivons à trouver des terrains d'entente. Où il y a des bonnes idées partout. Cela ne me gêne pas du tout qu'une bonne idée vienne de quelqu'un d'autre. Et au plus on descend dans les territoires, plus cela

Ecrit par le 14 février 2026

fonctionne. Ce qui compte avant tout, c'est d'avoir des convictions et le courage qui va avec afin de les mettre en application. Moi, je n'insuffle pas de la haine, je n'insuffle pas de la polémique. Je ne fais pas de la politique nationale. Je suis simplement une élue locale qui a pour obligation de réussir pour son département et ses habitants. Si on ne fait plus, nous allons reculer. C'est pour cela qu'il ne faut jamais lâcher, qu'il ne faut jamais arrêter. »

**Interview réalisée par Laurent Garcia,
pour "Le Vaucluse en chiffres - Edition 2025 "**



La chauve-souris, alliée du vigneron pour

Ecrit par le 14 février 2026

renforcer la biodiversité et le développement durable



Le saviez-vous ? Une chauve-souris qui pèse environ 10 grammes dévore à elle seule 3 000 insectes par nuit, prédateurs, papillons de nuit et chenilles, soit 6 kg de nuisibles par an ! De sorte que les viticulteurs ont besoin de moins traiter la vigne en insecticides et intrants et donc polluent moins l'environnement. C'est ce qu'expérimentent les Côtes du Rhône.

Ce constat « gagnant-gagnant » a été dressé par le [Syndicat des Côtes du Rhône](#) qui vient de signer un partenariat avec le [Fonds Vert](#), le [Groupe Chiroptères de Provence](#), basé dans les Alpes-de-Haute-Provence, qui protège ces petits mammifères, et la [CNR](#) (Compagnie Nationale du Rhône) qui dispose d'un budget important pour notamment, préserver la biodiversité. Du coup, ruissentent 424 000€ sur 3 ans en faveur des Côtes du Rhône et cela ne coûte pas un centime d'euro aux vigneronnes de l'appellation qui ont autre chose à faire, entre la déconsommation de vin, les taxes Trump et la paperasse que leur impose l'administration.

« Nos vignobles, le long de la Vallée du Rhône, s'étendent sur 53 000 hectares, précise Damien Gilles, président du Syndicat. Nous avons un pôle environnement pour mener à bien des projets qui favorisent la

Ecrit par le 14 février 2026

biodiversité. L'installation de nichoirs pour les chauves-souris en est un. En plus, les vignerons n'ont pas besoin de s'en occuper. »



Nichoires de types fissuricoles sur poteau au sein d'un domaine viticole (©A. Defrancq)

Du côté du Groupe Chiroptères de Provence, son directeur [Emmanuel Cosson](#) se félicite de l'accord. « Ces espèces sont en fort déclin, -43% en Région Sud à cause de l'artificialisation des sols et de la disparition de leur habitat, de la pollution lumineuse et de l'usage de pesticides qui réduisent leurs ressources alimentaires. Grâce à ce partenariat, des haies peuvent être plantées, des couverts végétaux posés qui abriteront ces pipistrelles. »

La valorisation du vitipastoralisme

À terme, des parcelles vont être sélectionnées, un diagnostic dressé, une cartographie connectée établie pour favoriser la gestion durable des sols viticoles. Des expositions sur les chauves-souris, auxiliaires des vignerons seront présentées dans les caves et caveaux de dégustation, au Lycée viticole d'Orange et pourquoi pas dans les écoles pour sensibiliser les jeunes générations.

Une façon de promouvoir la RSE (Responsabilité sociétale des entreprises) au sein du monde viticole, de valoriser le vitipastoralisme en réintroduisant des arbres, arbustes et espèces végétales adaptés aux changements du territoire qui régénéreront l'écosystème des AOC de la Vallée du Rhône. Le 2e vignoble de France représente 4 500 familles de vignerons, qui, à terme, si cette opération était généralisée, pourraient vivre dans un monde moins pollué par les épandages de produits phytosanitaires. Signé



Ecrit par le 14 février 2026

uniquement en Vaucluse pour l'instant, ce partenariat pourrait bientôt être élargi à l'Occitanie et à la région Auvergne Rhône-Alpes et concerner toute la zone de Condrieu à Bellegarde, en passant par Cairanne et Beaumes-de-Venise.

Ecrit par le 14 février 2026



Ecrit par le 14 février 2026

Petit Rhinolophe (Rhinolophus hipposideros) ©JM Bompar

Ecrit par le 14 février 2026





Ecrit par le 14 février 2026

DR